

Vice-doyenne à la recherche et professeure titulaire à la faculté de droit de l'Université d'Ottawa. Ses recherches se situent à la croisée des chemins entre la résolution des différends, la justice sociale et la culture populaire.



Créer un espace pour la rétroaction par les pairs

Suzanne Bouclin

ABSTRACT / RÉSUMÉ

Suzanne Bouclin soutient que la rétroaction entre pairs peut constituer un puissant levier d'apprentissage lorsqu'elle est constructive, ciblée et opportune. Elle reconnaît la grande valeur des commentaires des juges, mais souligne leurs limites en raison de leur nature hiérarchique et unilatérale. Sur la base d'observations concrètes, elle plaide en faveur de l'intégration explicite de la rétroaction entre pairs, qui favorise la réflexion collaborative, l'agentivité et le développement de compétences métacognitives.

Suzanne Bouclin argues that peer feedback can be a powerful learning tool when it is constructive, targeted, and timely. She recognizes the great value of judges' comments, but points out their limitations due to their hierarchical and unilateral nature. Based on concrete observations, she advocates for the explicit integration of peer feedback, which promotes collaborative thinking, agency, and the development of metacognitive skills.



Le terme «rétroaction» peut parfois avoir une connotation négative car il est souvent associé au concept de «critique»¹. Pourtant, la rétroaction constitue une occasion riche d'apprentissage et de croissance, tant pour l'émetteur que le destinataire. La rétroaction se définit comme

1. de l'information transmise
2. de façon formelle ou informelle
3. à la suite de la réalisation d'une tâche d'apprentissage ou à d'autres moments pertinents
4. dans le but de:
 - donner au destinataire une idée de son état actuel d'apprentissage,
 - l'amener à une réflexion autonome, et,
 - le soutenir dans sa progression vers un apprentissage optimisé².

Dans sa configuration actuelle, le Concours de négociation national canadien («CNNC») est conçu de manière à permettre aux participant-e-s de recevoir de la rétroaction sous forme de commentaires de trois juges distincts, et ce, après chacune de leurs épreuves. La rétroaction dans le cadre du CNNC se veut constructive, significative et directement en lien avec les objectifs de la tâche, soit améliorer une série de compétences communicationnelles et relationnelles dans un contexte de négociation intégrative³. Elle est spécifique, suffisamment descriptive et équilibrée, en mettant l'accent sur les comportements observables et les actions relevant du contrôle des

-
1. Ma réflexion sur la manière de formuler des commentaires constructifs à l'intention de mes étudiant-e-s a pris forme à la suite de ma lecture de l'article de Mary-Lynne Fisher et Arnold I Siegel, «Evaluating Negotiation Behavior and Results: Can We Identify What We Think We Know?» (1987) 36 *Cath UL Rev* 395, où les auteurs examinent les différentes méthodes d'évaluation, expliquent les raisons pour lesquelles ils ont créé un nouveau système d'évaluation, et démontrent la façon dont leur système est utilisé dans le contexte d'une négociation. Voir également Faridah Musa et al, «Negotiation Skills: Teachers' Feedback as Input Strategy» (2012) 59 *Procedia Soc & Behavioral Sciences* 221.
 2. Voir généralement Marie Lambert et al, *Le feedback aux étudiant-e-s*, Université de Lausanne, 2009, en ligne (pdf): <pedagogieuniversitaire.wordpress.com> [perma.cc/KU55-PUB6].
 3. Les organisateurs et organisatrices du concours s'assurent que les juges disposent de tous les outils nécessaires afin de donner une rétroaction constructive, voir «Judge's Package» (archivées auprès de l'auteure).

participant-e.s. Elle est opportune, puisqu'elle est donnée immédiatement après chaque négociation et à temps pour être mise à profit dans les cycles ou « rondes » suivants. Elle est progressive, permettant aux participant-e.s d'améliorer leur rendement tout au long du concours. Elle est claire et accessible, communiquée d'abord oralement, sur un ton conversationnel, en donnant du temps pour les questions et les clarifications, ainsi que par écrit dans un style plus formel.

J'ai pu constater par moi-même à quel point la rétroaction des juges constitue un levier d'apprentissage essentiel permettant aux participant-e.s de prendre du recul, que ce soit par rapport à leurs choix stratégiques, leur sélection d'outils communicationnels et/ou leur prise de décision pendant les négociations, afin de s'améliorer et de progresser.

Bien que les commentaires officiels soient d'une grande valeur, ils demeurent, en raison du statut hiérarchique des juges⁴, unilatéraux par nature. Par conséquent, les organisateurs du concours pourraient manquer une occasion précieuse de créer un espace propice de mentorat et de dialogue entre pairs en favorisant une réflexion collaborative. Cette espace serait à même de prendre la forme d'une rétroaction horizontale, aussi appelée *la rétroaction entre pairs* parfois appelée rétroaction par les pairs ou, en anglais *peer-to-peer feedback*.

C'est une interaction à laquelle j'ai assisté à la fin de la session de rétroaction officielle des juges qui m'a amenée à ce constat. Alors qu'elles rangeaient leurs notes, une participante a demandé à une autre comment elle aurait pu présenter son offre différemment afin de la rendre plus attrayante à ses yeux. S'en est suivi une conversation fascinante et spontanée portant sur des concepts de négociation, soit les intérêts communs et les lacunes de connaissances. Cette brève interaction m'a interpellé quant à la manière dont le comité organisateur du CNNC pourrait intégrer explicitement des moments de rétroaction entre pairs au sein du concours. En effet, l'intérêt pour la rétroaction entre pairs connaît une croissance marquée dans plusieurs

4. Le jury du concours est composé, entre autres, de membres de la magistrature, de professeur.e.s de droit, d'avocat.e.s ainsi que d'ancien.ne.s participant.e.s.

disciplines qui se penchent sur les questions d'apprentissages collaboratifs, d'évaluations participatives et de pédagogies critiques⁵.

Au sens large, la rétroaction entre les pairs désigne une communication entre apprenants de niveau équivalent engagés dans un processus d'apprentissage commun visant à leur permettre d'apprendre les uns des autres⁶. Plus précisément, il s'agit d'«une activité qui réunit des [apprenants], en dyade ou à plusieurs, qui exercent leur agentivité en émettant ou en acceptant des propos susceptibles de s'avérer être un échafaudage pour celui ou celle qui les reçoit»⁷.

Dans le contexte du CNNC, la rétroaction reçue entre pairs est moins formelle et sera moins angoissante que celle donnée par un.e juge⁸. Par ailleurs, il a été démontré que la rétroaction entre pairs améliore les compétences métacognitives⁹, les capacités d'autoréflexion et les aptitudes à la collaboration chez le public cible¹⁰. Ainsi, la rétroaction reçue par le destinataire renforce son sens des responsabilités vis-à-vis son propre apprentissage, ce qui contribue à accroître sa confiance et son estime de soi¹¹.

-
5. Voir généralement Dominique-Esther Seroussi et al, «“A Different Voice” in Peer Feedback: Gender Specificity in Students’ Willingness to Provide Peer Feedback» (2023) 13:7 Education Sciences 654.
 6. Ce processus se distingue de l'évaluation par les pairs qui comporte une dimension prescriptive ou, encore, l'attribution d'une note, voir Keith J Topping, «Peer Assessment Between Students in Colleges and Universities» (1998) 68:3 Rev Educational Research 249 à la p 250.
 7. Caroline Marion, Delphine Tremblay-Gagnon et Thérèse Laferrière, «Rétroaction par les pairs: quelles conditions pour un apport optimal aux apprentissages des étudiantes et étudiants?» (2022) 6:1 Rintl CRIRES 52 à la p 56 (recension de la littérature scientifique publiée entre 2013 et 2022 dans le domaine, misant sur la rétroaction entre pairs comme conduit d'*agentivité* et en termes d'*échafaudage* ou de transformation).
 8. University of Edinburgh, «Involving Students in Feedback» (2010) au para 4, en ligne: <enhancing feedback.ed.ac.uk> [perma.cc/D45P-YDL2].
 9. Barry J Zimmerman, «A Social Cognitive View of Self-Regulated Academic Learning» (1989) 81:3 J Educational Psychology 329 à la p 329; Yu-Fen Yang, «Transforming and constructing academic knowledge through online peer feedback in summary writing» (2016) 29:4 Computer Assisted Language Learning 683 à la p 697; Marion, Tremblay-Gagnon et Laferrière, *supra* note 7 à la p 58.
 10. Yang, *supra* note 9 à la p 684; Marion, Tremblay-Gagnon et Laferrière, *supra* note 7 à la p 58.
 11. Bianca A Simonsmeier et al, «Peer Feedback Improves Students’ Academic Self-Concept in Higher Education» (2020) 61:6 Research Higher Education 706 à la p 708.

En outre, la rétroaction entre pairs présente également des avantages pour la personne qui l'émet. L'émettrice a l'occasion de faire une introspection sur son propre rendement, de visualiser la mise en pratique des processus évalués et d'intérioriser les critères et les normes qui sont associés à la rétroaction¹².

Toutefois, ce n'est pas une méthode sans lacunes. D'abord, les pairs ne sont pas des expert·e·s dans le domaine, et l'exactitude de leurs rétroactions peut alors varier¹³. Ensuite, la personne qui reçoit la rétroaction n'acceptera pas d'emblée les commentaires d'une collègue, comme elle le ferait si la rétroaction était formulée par une juge¹⁴. Enfin, donner une rétroaction ne constitue pas un talent inné; c'est plutôt un exercice qui exige une compréhension des pratiques de pédagogie collaborative, un effort conscient, de la préparation et un certain doigté. Ces ressources cognitives peuvent être épuisées lors d'une compétition de négociation acharnée.

En somme, la rétroaction entre pairs à *elle seule* ne garantit pas à un raffinement des compétences chez son destinataire. Cependant, ces préoccupations pourraient être abordées d'au moins trois façons. Premièrement, en enseignant aux participant·e·s des techniques d'évaluation entre pairs et en invitant les formateurs des équipes à intégrer les rétroactions entre pairs dans leurs sessions de préparation¹⁵. Deuxièmement, en accordant à la rétroaction entre pairs un temps défini et en l'intégrant comme composante

-
12. Supriya D Mishra, Jay Rojewski et Catherine B Rebitch, « Peer feedback as a medium to facilitate reflective practice among pharmacy students in a case-based learning environment » (2022) 14:11 *Currents Pharmacy Teaching & Learning* 1387 à la p 1388.
 13. Cependant, des expert·e·s considèrent cette faiblesse comme un compromis acceptable compte tenu des avantages que présente la rétroaction entre pairs, voir Graham Gibbs et Claire Simpson, « Conditions Under Which Assessment Supports Students' Learning » (2005) 1 *Learning & Teaching Higher Education* 3; voir également Sarah Gielen et al, « Improving the effectiveness of peer feedback for learning » (2010) 20:4 *Learning & Instruction* 304 à la p 304.
 14. Néanmoins certaines recherches suggèrent que le doute entourant la précision de la rétroaction fournie par un pair incite le destinataire à réfléchir davantage à la qualité de son travail (soit en cherchant à confirmer les critiques soulevées afin de s'auto-corriger, soit en cherchant à les réfuter, renforçant ainsi sa capacité d'agir), voir Yang, *supra* note 9 à la p 697.
 15. Toutefois, certaines chercheuses estiment que des interventions pédagogiques trop rigides visant à améliorer la qualité des commentaires entre pairs peuvent « perturber le processus naturel d'interaction en imposant l'utilisation des mêmes structures de communication en toutes circonstances » [notre traduction] (Gielen et al, *supra* note 13 à la p 307).

à chaque cycle de négociation, une conversation honnête sur les forces, les stratégies et les résultats obtenus s'en suivra. Enfin, en confiant au juge le rôle de facilitateur dans ces échanges, ils et elles peuvent mettre à profit leur expertise en résolution des différends pour enrichir les commentaires ou, le cas échéant, les nuancer de manière constructive, tout en respectant l'autonomie des participant·e·s.